

# EN GARDE



## Le rapport de la Section de Montréal

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2008

L'Association nationale des  
retraités fédéraux, Section de  
Montréal, est un organisme sans  
but lucratif, fondé en 1970.

Vous êtes, par la présente, convoqué-e à l'assemblée générale annuelle de la  
Section de Montréal de votre Association.

#### Conseil d'administration

Présidente

Louise Laferrrière

1<sup>er</sup> vice-président  
(vacant)

2<sup>e</sup> vice-président  
Raymond Willett

Secrétaire du Conseil  
Denise Courval

Secrétaire administrative  
Françoise de Champlain

Trésorier  
J.P. Olivier Fougères

Trésorière adjointe  
Pauline Joannis

Publiciste  
(Vacant)

Administrateurs  
Francine Courtemanche  
Cécile Duhamel  
Jocelyne Paul  
Marianne Vézina

#### Rédaction

Francine Courtemanche  
Louise Laferrrière

Le bureau est ouvert  
les mardis et jeudis  
de 10 h à 15 h.

1940, Henri-Bourassa Est,  
bureau 300, Montréal  
H2B 1S1

Adresse courriel :  
[anrf-fsna@cadre.qc.ca](mailto:anrf-fsna@cadre.qc.ca)

L'assemblée se tiendra le mercredi 7 mai 2008, à 13 h 30, à l'**Hôtel Auberge  
Universel**, 5000, rue Sherbrooke Est, Montréal. Afin d'être en mesure de  
débuter à l'heure précise, nous vous demandons d'arriver à 13 h.

La station de métro Viau est la plus rapprochée de l'hôtel, mais, à cause de la  
distance qui l'en sépare, vous pouvez, à la sortie du métro, prendre l'autobus  
*Viau nord* pour vous y rendre. Le stationnement de l'hôtel est gratuit pour les  
participants.

Cette année encore, l'assemblée sera suivie d'un repas à compter de 17 h 30. La  
contribution pour le repas est fixée à 15 \$ par personne.

Vu le nombre limité de places disponibles, votre réservation, incluant votre  
chèque daté du 1<sup>er</sup> mai 2008 au plus tard, devra nous parvenir aussitôt que  
possible. À cette fin, veuillez remplir et expédier le coupon que vous trouverez  
à la page 2.

**PAS DE RÉSERVATION, PAS D'ADMISSION!**

**AUCUNE RÉSERVATION PAR TÉLÉPHONE NE PEUT ÊTRE ACCEPTÉE**

La secrétaire du Conseil

*Denise Courval*

#### VOTRE CARTE DE MEMBRE 2008

Si vous n'avez pas encore renouvelé votre carte de membre, faites-le maintenant, car il  
faut être membre en règle pour assister à l'assemblée annuelle. La cotisation pour un  
membre seul est de 34.20 \$, pour un membre et conjoint(e), de 44.40 \$.

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

ANRF- SECTION DE MONTRÉAL  
LE 7 MAI 2008

## ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 9 mai 2007
- 4- Présentation du rapport financier de l'exercice 2007<sup>1</sup>
- 5- Nomination d'un expert comptable
- 6- Somme à être déposée dans le fonds d'urgence de défense des acquis
- 7- Affaires générales
- 8- Élection du (de la) président(e) et du (de la) secrétaire d'élection
- 9- Élection au conseil d'administration pour les postes suivants :

2<sup>e</sup> Vice-président

Trois postes d'administrateur

L'élection à ces postes est pour une période de trois ans, conformément à nos règlements

- 10- Congrès annuel du 6 au 10 juillet 2008
- 11- Levée de l'assemblée.

**IL Y AURA TIRAGE DE PRIX DE PRÉSENCE À LA FIN DE L'ASSEMBLÉE**

### **COUPON-RÉPONSE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE, LE MERCREDI 7 MAI 2008**

À RETOURNER DÈS RÉCEPTION DU BULLETIN OU, AU PLUS TARD, LE 1<sup>ER</sup> MAI 2008

Nom et numéro de membre \_\_\_\_\_ Numéro de téléphone \_\_\_\_\_

Participation au repas : 1 personne . . . 15 \$ ; 2 personnes . . . 30 \$. Chèque inclus de \_\_\_\_\_

VEUILLEZ INDIQUER VOTRE CHOIX DE MENU ET CELUI DE VOTRE CONJOINT(E) S'IL Y A LIEU :

1. Poitrine de poulet princesse \_\_\_\_\_ 2. Filet mignon \_\_\_\_\_ 3. Filet de sole \_\_\_\_\_

LE COUPON POUR LE REPAS VOUS SERA REMIS À VOTRE ARRIVÉE

Envoyez votre coupon à : ANRF, Section Montréal, 1940, boul. Henri-Bourassa Est, bureau 300, Montréal, Qc H2B 1S1

<sup>1</sup> Le rapport financier de 2007 est disponible sur demande à notre bureau de l'ANRF ou à l'assemblée générale annuelle.

## LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chères amies, chers amis,

Voici le premier bulletin de l'an 2008 de la Section de Montréal et voici qu'il nous faut encore vous parler remaniement au conseil d'administration! La soussignée qui était jusqu'à tout récemment la première vice-présidente est devenue présidente en vertu de nos statuts et règlements, à la suite de la démission surprise de celle qui jusqu'à hier était l'élue de la dernière Assemblée générale, Christiane Lamontagne.

Un mot d'explication : Madame Lamontagne avait bien écrit, dans nos deux dernières livraisons d'*En Garde*, qu'elle aurait souhaité prendre du recul après son départ du Conseil national d'administration, mais qu'elle s'était laissée convaincre de reprendre du service, cette fois au C.A. de Montréal. Depuis ce temps, il lui a fallu s'occuper de pressantes affaires de famille, déménagement rapide et construction de sa nouvelle résidence. Elle s'est donc rendue à l'évidence qu'elle ne pouvait vraiment plus nous consacrer de temps.

Je prends donc la relève et j'espère, avec votre aide, faire un bon bout de chemin. Je partage les idées de Madame Lamontagne et de ses prédécesseurs à l'effet qu'il faudra consacrer de plus en plus de temps aux communications avec les membres.

Dans un autre ordre d'idées, j'ai le plaisir de vous dire que nous avons eu en janvier de cette année, une deuxième rencontre avec Gaston Plourde, histoire d'assurer un suivi avec nos bénévoles impliqués aux Tables Régionales de Concertation des Aînés. Nos gens ont ainsi eu l'occasion d'exprimer leurs points de vue concernant leur travail. Le président de la Section de l'Outaouais et celui de la Mauricie ont également profité de cette rencontre pour venir discuter avec Gaston Plourde et aussi parler avec nous de leurs Tables respectives.

Je remercie vivement ceux d'entre vous qui ont répondu à notre appel de renouveler leur cotisation par retenue à la source. Il est encore temps d'adhérer à cette forme de paiement si vous ne l'avez déjà fait pour 2008. Vous n'avez pas idée du soulagement que nous a procuré la décision de ceux qui ont opté pour la retenue à la source...

En guise de conclusion, je vous suggère de porter attention à la dernière page de ce bulletin et vous invite à venir en grand nombre à notre Assemblée Générale Annuelle 2008.

*Votre nouvelle présidente*  
*Louise Laferrrière*  
[anrf.president@cadre.qc.ca](mailto:anrf.president@cadre.qc.ca)

### DÉPART DE DEUX GRANDS BÉNÉVOLES

Le 18 décembre 2007, lors du dîner des bénévoles de notre section, nous avons souligné le départ de deux des nôtres, bénévoles de longue date, **Donald Kearns et Roch Poirier**.

Vous vous rappelez sans doute de **Donald** lors de nos assemblées générales. Il était celui qui à titre de publiciste s'occupait d'obtenir les prix de présence pour l'assemblée et d'organiser le tirage et toute la publicité entourant l'évènement. Il a fait également un travail de bénédictin à la traduction de notre bulletin d'abord appelé *Nouvelles* et maintenant *En Garde* pour assurer le caractère bilingue de notre publication.

**Roch** était un peu moins visible mais a travaillé tout autant pendant plusieurs années. Il a commencé chez nous comme administrateur pour des tâches courantes et ayant des connaissances en finances, il est devenu par la suite trésorier adjoint. Il faut souligner ses contributions aux Tables de concertation des aînés en notre nom. Homme d'une grande affabilité, Roch est toujours prêt à servir.

Un chaleureux merci à tous les deux au nom de la Section de Montréal.

## COMPTE RENDUS

### CONSEIL DES AÎNÉS DU QUÉBEC

Françoise de Champlain, membre de la Section de Montréal, a assisté à l'allocution de Me Georges Lalande, président du **Conseil des Aînés du Québec**, le 22 novembre 2007, à la Maison des Arts de Laval, dont le sujet était **Pour une pleine participation des Aînés au développement du Québec**.

Voici donc les grandes lignes de cette allocution :

**La réalité des aînés québécois** : En 2006, ils formaient 14,3% de la population du Québec, dont l'espérance de vie est une des plus longues au monde.

**Les sujets à l'étude** : Les différentes problématiques auxquelles doivent faire face les aînés : leur situation financière, la solidarité entre les générations, l'apport des proches aidants, leur contribution sociale, économique et culturelle, leur santé physique et mentale, le suicide, l'hébergement en résidence publique ou privée, le soutien à domicile.

Suite à ces études, l'équipe de travail a formulé plusieurs recommandations dans la façon de prendre en compte le vieillissement au Québec.

### CONSEIL NATIONAL DES AÎNÉS

Au nom du Conseil national des aînés, je suis heureux de vous présenter notre rapport sur les mauvais traitements que subissent certains aînés. Ce thème est prioritaire au Conseil.

Le Conseil a convoqué cet automne des réunions régionales au cours desquelles des spécialistes et des intervenants ont été entendus; ces réunions ont été très utiles. L'engagement et le dynamisme des participants et le respect qu'ils vouent aux aînés nous ont fort impressionnés. Ils nous ont livré une information précieuse sur la question et il a été tenu compte de leurs connaissances, leur expertise et leurs idées dans le rapport.

Les participants ont en outre formulé de nombreuses recommandations sur une vaste gamme de questions liées aux mauvais traitements des aînés, et le Conseil les a étudiées soigneusement. Le gouvernement fédéral préconise de plus en plus la prise de mesures pour lutter contre ce fléau et notre rapport comprend des conseils sur la façon dont il pourrait intervenir davantage.

Extrait du Message du Conseil national des aînés, par Jean-Guy Soulière, 3 décembre 2007.

.....

### QUELQUES SOURCES D'INFORMATION AUX AÎNÉS VICTIMES D'ABUS

Internet : [www.rifvel.org](http://www.rifvel.org) Réseau internet francophone « Vieillir en liberté » Source importante de référence pour aide de toutes sortes aux aînés.

[www.dira.laval.ca](http://www.dira.laval.ca) Accompagnement aux aînés abusés 1450 boul. Pie X, Laval. Tel : (450) 681-8813

Info abus aux aînés Montréal (514) 489-2287 ou 1-888-489-2287

## LE RÉGIME D'ASSURANCE DE SOINS PROLONGÉS

Le Régime d'assurance de soins prolongés est maintenant la propriété de Johnson Inc. C'est une bonne nouvelle pour les membres de l'ANRF; ils pourront désormais faire appel à Johnson Inc., qui a des bureaux dans tout le Canada, pour tous leurs besoins en matière d'assurances – que ce soit pour la maison, la voiture, le voyage ou les soins prolongés. Veuillez prendre note que ce changement ne créera aucune confusion chez les adhérents, étant donné que l'assureur est toujours la Sun Life.

Par conséquent, Johnson Inc., est désormais courtier et consultant de son Régime d'assurance de soins prolongés (RASP). Comme la Section de Montréal tient à donner l'occasion à ses membres de se bien renseigner sur ce programme, elle a cru bon d'offrir à ceux de la Rive-Sud l'occasion de se joindre à une autre section du Québec, la Haute Yamaska, et à ceux d'autres lieux géographiques, ou de se rendre assister aux rencontres de Montréal et de Laval.

**VOICI LE CALENDRIER DE CES RENCONTRES QUI TOUTES SERONT DONNÉES EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS.**

Le **mardi 29 avril 2008, à 13 h** à Montréal, Paroisse St-Philippe/Saints-Martyrs du Vietnam, sous-sol de l'église, 1410, rue Bélanger Est, (entre les rues De Lanaudière et Garnier), Métro Jean-Talon prendre l'autobus 95.  
Café et biscuits seront offerts.

Le **mercredi 30 avril 2008, à 13 h**, une rencontre aura lieu à Laval, au deuxième étage de Loblaws, 3500, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval, (coin Chomedey).  
Café et biscuits seront offerts.

Le **jeudi 1<sup>er</sup> mai 2008, à 10 h**, rencontre de la Haute-Yamaska (Granby).  
La rencontre se tiendra au Chalet de l'Érable, 20 rue de la Citadelle, St-Paul d'Abbotsford. Vous prenez l'autoroute 10 est, sortie 55, direction St-Paul d'Abbotsford et vous rejoignez la route 112 direction Est, jusqu'à la station service PetroT et le rang St-Charles à votre gauche.  
Vous aurez à l'heure du midi, le choix d'un repas chaud ou froid, au coût de 15\$ taxes et pourboire inclus. Pour vous inscrire à cette séance d'information, vous téléphonez au **1-877-370-1114** et si vous prenez le dîner vous devez faire parvenir votre chèque à :  
**ANRF, Haute-Yamaska, C.P. 25, Granby Qc J2G 8E2**

Pour les résidents de Montréal, Laval et Rive-Sud, si vous désirez assister aux rencontres de Montréal ou de Laval, vous devez vous inscrire en téléphonant à notre bureau de Montréal au 514-381-8824. Étant donné que nous ne sommes pas au bureau tous les jours de la semaine, laissez, sur le répondeur, vos nom et numéro de membre ainsi que le nombre de personnes qui y assisteront (à Montréal ou Laval). De cette façon nous aurons une idée du nombre approximatif de personnes pour chacune des rencontres.

Il va sans dire que vous pouvez assister à une ou l'autre de ces rencontres que vous soyez de la Rive-Sud, de Montréal ou de Laval. **Vous êtes tous les bienvenus et vous avez le choix de l'endroit.**

## INVITATION – CONFÉRENCE

La section de Montréal, en collaboration avec la Table de concertation de Laval et le Conseil des aînés, vous offre l'occasion d'assister à une conférence présentée par la Chambre des notaires du Québec.

Cette conférence sera donnée le 1<sup>er</sup> avril 2008, de 9 h 30 à midi au Centre Saint-Joseph, 1450, boulevard Pie X coin du Souvenir, Laval (grande salle du rez-de-chaussée).

Le notaire invité abordera des sujets comme les testaments, les mandats d'inaptitude, les conjoints de fait, etc. Il ne s'agit pas de consultation mais d'information sur des sujets importants pour les 50 ans et plus.

Si vous désirez y assister veuillez nous en informer par téléphone au 514-381-8824 en donnant votre nom et le nombre de personnes présentes. Il est important que nous sachions combien de personnes vont venir car nous offrons le café et les biscuits.

À ceux et celles qui voudraient assister à cette rencontre mais qui ne peuvent se rendre à Laval, nous avons l'intention, en collaboration avec les Tables des Aînés, d'organiser le même genre de rencontre à Montréal et sur la Rive Sud dans un avenir prochain.

## CAMPAGNE DE CHARITÉ

Les employés et les retraités fédéraux ont la recette de la générosité! Quel en est le secret? Mélanger d'abord le dévouement de plus de 1 500 sollicitateurs, organisateurs et bénévoles à la participation de 55 ministères, agences et sociétés présents dans le Grand Montréal.

Réchauffer ensuite avec la générosité de 13 500 donateurs, employés et retraités des organisations du gouvernement du Canada, et vous obtiendrez 2 209 614 \$ en dons versés principalement à Centraide et à Partenairesanté.

**Cette année, les retraités fédéraux ont amassé 124 000 \$.** Merci beaucoup à tous les donateurs ainsi qu'à l'Association nationale des retraités fédéraux pour leur appui à la CCMTGC.

Véronique Trempe, Directrice de Campagne

## PROCÈS RELATIF AU SURPLUS DES CAISSES DE RETRAITE

Le 31 janvier 2008, le Conseil d'administration de l'ANRF attend l'expertise indépendante d'un avocat spécialisé dans les causes d'appel en ce qui a trait à l'appel du verdict de rejet rendu à l'issue du procès concernant le surplus des caisses de retraite en novembre.

Cette décision a été prise à la suite d'une rencontre des représentants des codemandeurs et de leurs avocats tenue le 23 janvier 2008 afin de discuter des trois avis d'appel présentés le 28 décembre 2007 par l'Alliance de la fonction publique du Canada. L'Institut professionnel de la fonction publique, et l'ensemble des agents négociateurs du Conseil national mixte et autres organisations, dont l'ANRF; le troisième est l'affaire de l'Association des pensionnés et rentiers militaires du Canada qui s'est alliée à l'ancienne AESS, désormais l'Association canadienne des employés professionnels.

Il pourrait s'écouler au moins un an avant que la Cour d'appel de l'Ontario entende un de ces appels.

Site Web sous « Pensions » [http://www.fsna.com/frndoc/10fa.htm#jan31\\_08](http://www.fsna.com/frndoc/10fa.htm#jan31_08)

## PROPOSITION ET PROJET DE VOYAGE

Nous collaborons depuis quelques années avec le **responsable des activités** de l'Association Québécoise des Retraités du Public et du Parapublic de la Montérégie concernant les projets de voyages qui permettraient à quelques-uns parmi nous de se joindre à eux.

Pour le moment, il y a deux voyages **Charlevoix et Côte sud les 8-9-10 mai**. Prix à partir de 345,00 \$ par personne, en occupation double. **La découverte de la voie Maritime du St-Laurent les 22 et 23 mai**. Prix à partir de 329,99 \$ par personne, occupation double. Le responsable nous informe qu'il vient tout juste de recevoir de la documentation pour **une croisière aux Iles de la Madeleine** (7 jours dont 3 jours aux Iles). Il y aurait 6 départs soit les **13 et 17 juin, les 4 et 11 juillet, les 5 et 12 septembre**, c'est une croisière gastronomique aux saveurs des Iles. Prix à partir de 1350 \$ par personne, occupation double.

Pour réserver ou pour de plus amples renseignements, communiquez avec le responsable des activités **GASTON SÉGUIN** – Tel : **450-346-4640** Fax : **450-895-2780** Courriel : [gastonseguin@videotron.ca](mailto:gastonseguin@videotron.ca)

## ERRATUM

Dans le dernier rapport de la Section de Montréal « En Garde » à la page 4, Régime d'assurance de soins prolongés, les numéros de téléphone sont erronés. **Veillez prendre note que le bon numéro de téléphone est le : 1-877-582-7526**. Veuillez nous excuser.

## A TITRE DE RENSEIGNEMENT...

L'ouvrage *Les Canadiens et leur système de gouvernement*, publié pour la première fois en 1980, explore le régime parlementaire du Canada, depuis les décisions prises par les Pères de la Confédération jusqu'aux activités quotidiennes des députés et des sénateurs. S'y trouvent aussi des renseignements fort utiles sur la Constitution du Canada, son appareil judiciaire et les pouvoirs des provinces et des municipalités.

<http://www.parl.gc.ca/information/library/idb/forsey/index-f.asp?Language=F>

## RÉDUCTION DE LA PENSION À 65 ANS

Le 1<sup>er</sup> janvier 1966, le Régime de rentes du Québec (RRQ) est entré en vigueur. Les fonctionnaires fédéraux jusque là contribuaient un pourcentage de leur salaire au fonds de pension de la Fonction publique fédérale. Au lieu de payer la somme supplémentaire requise pour satisfaire le RPC ou le RRQ, il a été décidé de maintenir le même taux. Depuis cette date, les employés fédéraux cotisent au fonds de pension de la Fonction publique à taux réduit.

En conséquence, à 65 ans, le ou la fonctionnaire voit sa pension réduite, même si cette personne reçoit déjà depuis l'âge de 60 ans, une retraite anticipée du RRQ ou du RRC.

## **NB : si vous touchez une pension d'invalidité**

Quand vous commencez à toucher des prestations d'invalidité **peu importe votre âge**, vous devez immédiatement informer le SPRPSC (Secteur des pensions de retraite, du regroupement des pensions et des services à la clientèle) C.P. 5010, Shediac (Nouveau-Brunswick) E4P 9B4 lorsque vous touchez une pension d'invalidité en vertu du RPC ou du RRQ. Sinon, vous pourriez toucher des trop-payés qui devront être remboursés.

## MOTS DE LA FIN

Des remerciements de membres de l'ANRF, Section de Montréal

M. Warren Allin, nous dit qu'il aime recevoir le journal « *En Garde* » « *On Guard* » et nous invite à continuer « notre bon travail ».

Une dame de 95 ans, Claire Perron Sirois, nous dit qu'elle préfère payer sa cotisation par chèque plutôt que par la retenue sur sa pension. Elle dit de plus, j'aime beaucoup « *En Garde* », cela me renseigne beaucoup, merci.

M. Michel Jarry nous dit ceci : Merci pour l'information, l'aide et le soutien que l'association apporte aux personnes retraitées et aux aînés. Je vous souhaite une bonne année 2008, joie et satisfaction dans vos activités.

### S'ENGAGER POUR LA SATISFACTION D'AIDER

Les motifs qui poussent les gens à devenir membres d'une association de retraités sont nombreux et variés. On y adhère pour se prévaloir de divers services et avantages ou encore on y trouve en plus l'occasion de s'engager activement comme travailleur bénévole. Dans ce dernier cas, on contribue à la bonne marche de l'association et de façon plus large, à l'amélioration des conditions de vie des aînés. **Prenons nos affaires en main – soyons informés**

Oui, les affaires vont bien à la Section de Montréal. Oui, la santé financière y est excellente.

Bref, nous croyons que la Section est bien administrée. Mais il y a toujours place à l'amélioration, et c'est vous qui pouvez contribuer à l'améliorer.

Une façon d'agir positivement est d'assister à l'Assemblée générale annuelle le mercredi 7 mai 2008, à 13 h. Plusieurs postes sont à combler au sein du Conseil d'administration. Nous vous invitons donc, jeunes et moins jeunes retraités à communiquer avec nous.

Venir à l'Assemblée générale annuelle, y assister et exprimer librement son opinion sur divers sujets : voilà l'expression d'une vraie **Démocratie**.

### PRIÈRE D'UNE BÉNÉVOLE

Courir, Courir, manquer de temps, cela m'arrive régulièrement

Toujours plus vite, manger sur le pouce, je vous entends dire : « Mais elle est folle! »

Non! Non! Je suis seulement bénévole

J'ai pour salaire, l'air du temps, de même que des sourires charmants

Je rencontre des gens intéressants, j'ai mille contacts enrichissants

Cela me vaut plus que l'argent, mais on dit que je travaille bénévolement

Je me sens grandie, épanouie

Je suis bénévole et j'en suis ravie.

(Extrait du feuillet paroissial, Paroisse Saint-Vincent de Paul, Laval, le 9 septembre 2006)